



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Aux Conseillères et aux Conseillers nationaux

Berne, le 12 avril 2024

Session spéciale 15.-17.04.2024

Monsieur le Président du Conseil national,
Madame, Monsieur,

Dans la perspective de la session spéciale du 15 au 17 avril 2024, nous vous faisons parvenir ci-après nos recommandations:

POSITIONS de H+ Les Hôpitaux de Suisse Conseil national – Session spéciale 15.-17.04.2024

24.3013 n Po. CSSS-CN. Normes minimales pour les systèmes primaires dans le système de santé

Recommandation de H+: Accepter le postulat.

Pour que le projet dans le cadre de DigiSanté puisse être menée au succès, H+ pose cependant les revendications suivantes :

- **DigiSanté fixe des priorités claires ("First Things First") ;**
- **DigiSanté intègre les acteurs concernés ;**
- **DigiSanté a besoin d'une direction de projet forte et transparente ;**
- **Les coûts induits chez les fournisseurs de prestations doivent être pris en considération.**

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question ou d'autres informations.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil national, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations

Anne-Geneviève Bütikofer

Directrice

EXPLICATIONS

24.3013 n Po. CSSS-CN. Normes minimales pour les systèmes primaires dans le système de santé

Contenu

Le Conseil fédéral est chargé d'examiner l'introduction des normes minimales pour les fabricants de systèmes primaires (pour le domaine de l'AOS). Ces normes minimales visent notamment à garantir l'interopérabilité et l'assurance qualité.

L'objectif du programme DigiSanté est de faire avancer la numérisation dans le domaine de la santé. Il convient d'examiner, dans ce contexte, quelles normes minimales pourraient être introduites pour les systèmes primaires (qui serviront de base à la numérisation). Ces normes minimales ne doivent s'appliquer qu'aux systèmes primaires utilisés par les fournisseurs de prestations dans le domaine de l'AOS.

Chronologie

16.04.2024 Traitement au Conseil national.

Commentaire de H+

Les progrès dans la numérisation sont inéluctables et leur potentiel bénéfique est également énorme pour les hôpitaux. Les solutions numériques peuvent, à moyen terme, accroître l'efficacité et améliorer la sécurité des patients. C'est dans ce sens que H+ soutient également le présent postulat afin d'examiner, dans le cadre du programme DigiSanté, l'introduction des normes minimales pour les systèmes primaires dans le système de la santé. Il s'agit en particulier de clarifier dans quelle mesure la Confédération a la compétence d'édicter des réglementations dans le domaine des systèmes primaires.

Pour que DigiSanté soit un succès, il est nécessaire de prioriser clairement les initiatives selon le principe «First Things First», en impliquant les acteurs concernés. L'utilité escomptée pour les acteurs et les patientes et patients est déterminante pour la définition des priorités. Le Conseil national a reconnu cette nécessité et a complété en conséquence le projet du Conseil fédéral concernant DigiSanté lors de la session de printemps.

H+ salue DigiSanté ainsi que les compléments apportés par le Conseil national. Une autre condition pour le succès du programme est une gestion de projet forte et transparente, dotée des ressources nécessaires.

Avec DigiSanté, les prestataires de soins devront faire face à des coûts supplémentaires imprévisibles. Ils devront consentir d'énormes investissements en personnel et en infrastructure, dont le financement n'a pas encore été clarifié. En effet, les investissements et les innovations nécessaires ne peuvent pas être inclus dans les tarifs existants.

Dans ce contexte, le crédit d'engagement prévu de 400 millions de CHF est probablement sous-estimé, respectivement uniquement prévu pour le programme-cadre de l'administration fédérale, sans tenir compte des coûts ultérieurs liés au développement et à la mise en œuvre des projets énumérés au sein du programme DigiSanté. Il est urgent de débloquer des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre des différents projets. La discussion à ce sujet doit être menée au plus haut niveau. Il serait extrêmement regrettable que le projet échoue faute de moyens financiers suffisants.

Recommandation de H+: Accepter le postulat.

Pour que le projet dans le cadre de DigiSanté puisse être menée au succès, H+ pose cependant les revendications suivantes :

- **DigiSanté fixe des priorités claires ("First Things First") ;**
- **DigiSanté intègre les acteurs concernés ;**
- **DigiSanté a besoin d'une direction de projet forte et transparente ;**
- **Les coûts induits chez les fournisseurs de prestations doivent être pris en considération.**